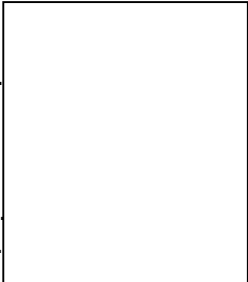


**DEJEPS professionnel option voile performance sportive  
DOSSIER D'INSCRIPTION session 2017-2018**

Vérification des Exigences Préalables (VEP) et la sélection à l'entrée en formation DEJEPS, 6 octobre 2017 à l'ENVS

**Identification du candidat**

NOM : ..... Prénom : .....  
 Date et lieu de naissance : le [ ] [ ] [ ] à : .....  
 Adresse : .....  
 CP : ..... Ville : .....  
 ☎ : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Portable : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
 Courriel : .....  
 Nationalité : .....  
 Situation de famille : célibataire  marié(e)  divorcé(e)  veuf(ve)  / nombre d'enfants : .....



**Situation au regard de l'emploi**

Etes-vous :  
**Salarié(e)**  Type de contrat : (CDI, CDD, etc.).....  
 Adresse employeur :  
 .....

**Demandeur d'emploi inscrit :**

Depuis le : .....  
 N° identifiant : .....

**Sans emploi non inscrit** oui  non

**Bénéficiaire du RSA** oui  non

**Prise en charge** envisagée pour votre formation :  
 .....

Régime de **sécurité sociale** auquel vous êtes affilié(e) :  
 .....

A la **caisse** de (ville, département) : .....

A quel **titre** (personnel, ayants droit, étudiant...) : .....

**N° de sécurité sociale** : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

**Êtes-vous en situation de handicap ?** oui  non

**ATTENTION** : Si oui, vous devez déposer un dossier de demande d'aménagement des épreuves d'entrée à la DRJSCS de Bretagne  
 4, avenue du Bois Labbé CS 94323 35043 Rennes Cedex

**Niveau d'études ou de formation**

**Niveau V : BEP**

Diplômes acquis  Niveau atteint   
 Précisez : .....

**Niveau IV : Baccalauréat**

Diplômes acquis  Niveau atteint   
 Précisez : .....

**Niveau III : DEUG -DUT**

Diplômes acquis  Niveau atteint   
 Précisez : .....

**Niveau II : Licence**

Diplômes acquis  Niveau atteint   
 Précisez : .....

**Niveau I : Master, DESS, Doctorat,...etc**

Diplômes acquis  Niveau atteint   
 Précisez : .....

**Diplôme sportif :**

**BEES 1**  Précisez : .....

**BP JEPS**  Précisez : .....

**AUTRES**  Précisez : .....

-J'accepte la diffusion des résultats aux VEP sur le site internet de l'ENVS OUI  NON

-J'autorise l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques à me filmer et me photographier en vue de l'exploitation, la diffusion et la reproduction d'images fixes et audiovisuelles sur tous les types de supports dans le cadre de la mission de service public de l'établissement.

OUI  NON

A..... le..... Signature

Dossier à compléter (liste des pièces en page 3) et à renvoyer à l'ENVS Beg Rohu 56510 Saint-Pierre Quiberon pour le **2 octobre 2017** (cachet de la poste faisant foi).

**Attention : toute information doit être assortie de la pièce justificative correspondante et toutes les questions doivent être correctement renseignées.**

- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique des activités correspondant aux supports techniques choisis et datant de moins de trois mois à l'inscription
- Permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur, option « côtière » en date du...../...../.....
- Certificat autorisant l'utilisation de la radiotéléphonie, en date du...../...../.....
- Attestation de réussite à un parcours de 100 mètres en nage libre, avec départ plongé et passage sous un obstacle flottant d'un mètre en surface. Cette attestation est délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques (article L. 212-1 du code du sport) en date du ...../...../.....
- Attestation de formation aux premiers secours (PSC 1 ou équivalent)
- Photocopie de l'une des pièces suivantes : carte nationale d'identité, passeport (en cours de validation), livret de famille, titre de séjour (pas de permis de conduire).
- Photocopie de certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense (si vous avez entre 18 et 25 ans),
- Pour les français de moins de 25 ans :  
**copie du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense (JAPD).**

**NIVEAU DE PERFORMANCE PRATIQUE EN VOILE**

© Votre N° de licence FFV est le : Votre N° de ligue est :  
 Votre dernier classement national : Votre club :

© Vous êtes un **sportif de haut niveau** dans le domaine de la voile inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle   
 Si oui, vous êtes dispensé des attestations de participation et de niveau de performance (fournir une attestation du DTN de la FFVoile).

© Vous êtes titulaires du **BEES 1° Voile**  Si oui, vous êtes dispensé des exigences préalables, donc de ces attestations de participation et de niveau de performance (Photocopie du diplôme).

**Si non**, spécifiez vos **6 résultats les plus significatifs en voile**

© des attestations de participation et de niveau de performance peuvent être délivrées par l'organisateur de ces compétitions ou par le DTN.

Titre(s) ou place(s) obtenue(s) / nombre de participants total	Dates	Série(s) et poste à bord	Types de régates : au moins 1 de 4ème grade + 1 de 3ème grade de la FFV

© Vous possédez une note attribuée par le D.T.N de la F.F.V  date et note ..... / 20

© Vous possédez une autre expérience sportive significative, merci de la préciser :

Vous avez suivi des stages en formation professionnelle continue pour vos activités bénévoles  ou professionnelles   
Lesquels ?

--

**Votre EXPERIENCE D'ENCADREMENT** (Présentez vos certificats d'exercice établis par vos employeurs (copies des contrats de mission ou de travail par exemple) **bénévole ou professionnelle sur au MOINS DEUX des supports de la voile** (dériveur, planche à voile, catamaran ou habitable) **et dont l'une doit être réalisée en autonomie.**

Vous êtes dispensé de la justification de celle-ci seulement si :

- © Vous êtes titulaires du **BEES 1<sup>o</sup>Voile** (joindre la photocopie du diplôme)
- © Vous pouvez attester d'une expérience en **autonomie de 800 heures** d'entraînement, d'animation et d'enseignement de la voile
- © Vous êtes titulaire d'une mention monovalente ou plurivalente « voile », de la spécialité « activités nautiques » du **BPJEPS** (joindre la photocopie du diplôme)
- © Vous êtes un **sportif de haut niveau** dans le domaine de la voile inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle et vous justifiez d'une expérience de 150h d'entraînement ou d'animation ou d'enseignement de la voile (fournir une attestation du DTN de la FFVoile).

### EXPERIENCE D'ENCADREMENT en VOILE

Merci de nous la préciser pour chacun des domaines, en vue de votre positionnement, et même si vous êtes dispensés des exigences préalables :

© Enseignant - animateur voile	Publics, durée en heures, supports
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

Vous avez suivi une **formation pour être entraîneur voile avec la FFV** :

Laquelle, préciser la date et le lieu :

© Entraîneur voile	Publics, durée en heures, supports
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

© Vous avez également une expérience en tant que :

Formateur
En voile (fédéral ou BEES/BPJEPS) :
Dans une autre discipline :

Vous avez suivi la formation de « **formateur A.M.V** » de la FFV

Préciser la date et le lieu :

© Vous avez également une expérience en tant que :

**Directeur / Responsable**

En voile :

Dans une autre discipline / profession :

Vous avez conçu  piloté  mis en œuvre  un  ou des  **projet(s) dans le monde de la voile** (développement, entraînement, formation, autre).

**Précisez et décrivez ce dernier type d'expérience à l'aide d'un dossier de 4 à 10 pages présentant vos actions les plus significatives. A joindre à votre inscription et en vue du positionnement (pour les UC1 et 2).**

**Le mode de FINANCEMENT ENVISAGE POUR CETTE FORMATION est :**

PERSONNEL  CIF  PIF  EMPLOYEUR  AUTRE

Chaque situation pourra être plus spécifiquement étudiée avec nos services, une fois l'inscription et votre sélection confirmées.

**DOSSIER A RETOURNER COMPLET et impérativement  
AVANT LE 2 octobre 2017 (formation professionnelle courte)**

ECOLE NATIONALE DE VOILE et des SPORTSNAUTIQUES  
SERVICE de la FORMATION  
Beg Rohu  
56510 SAINT PIERRE QUIBERON  
secretariat.formati@envsn.sports.gouv.fr

**Seuls les dossiers complets avec lettre de motivation seront étudiés. Si vous possédez les exigences préalables à l'entrée en formation et déposez toutes les pièces justificatives demandées dans les délais, votre dossier sera étudié par notre commission de sélection.**

**En fonction des places disponibles, vous serez alors personnellement convoqué à votre entrée en formation le 6 novembre 2017 (formation pro) ou le 2 octobre 2017 (formation longue).**

**Cette première période de formation, le positionnement, nous permettra ensemble de définir pour chacune des 4 UC du DE JEPS vos équivalences, vos allègements (partiel ou total) et le cursus le plus approprié afin de vous présenter dans les meilleures conditions et plus brefs délais, aux épreuves certificatives de ce diplôme d'état de niveau III.**

Informations complémentaires :

**Service Formation de l'ENVS**

Beg Rohu – 56510 ST PIERRE QUIBERON

Françoise GUILLAUME : 02-97-30-30-43

Courriel : secretariat.formati@envsn.sports.gouv.fr

**DEMANDE D'ATTESTATION(S)<sup>7</sup>**  
**à faire parvenir le plus rapidement possible à Mr le DTN , FFV 17 Rue H.**  
**Bocquillon 75015 Paris**

Monsieur Jacques CATHELINÉAU, Directeur Technique de la Fédération Française de Voile,

Je sollicite, de votre part et en vue de l'inscription au **DE JEPS de l'ENVS**, les attestations suivantes :

une attestation d'expérience **d'encadrement bénévole**  **ou professionnel**  **sur au moins deux des supports suivants et dont l'une doit être réalisée en autonomie** : dériveur  planche à voile  catamaran  habitable

**attestation de niveau de performance pratique en** dériveur  planche à voile  catamaran  habitable  (classement dans le premier tiers d'une épreuve équivalente au quatrième grade ou dans la première moitié d'une épreuve équivalente au troisième grade).

**attestation de participation aux six épreuves de compétition**, dont au moins une de niveau équivalent au quatrième grade et une équivalente au troisième grade.

**attestation d'inscription sur la liste ministérielle des athlètes de Haut Niveau Voile.**

Afin d'établir celle(s)-ci, veuillez trouver ci-joint tous les documents justificatifs nécessaires. Mon N° de licence est :

Fait à..... le.....20..

Signature

## RECAPITULATIF DES PIÈCES A FOURNIR IMPERATIVEMENT POUR LE DEJEPS VOILE AVEC LE PRESENT DOSSIER

- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile datant de moins de trois mois à l'inscription
- 1 Photo d'identité règlementaire
- Permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur, option « côtière » en date du...../...../.....
- Certificat autorisant l'utilisation de la radiotéléphonie, en date du...../...../.....
- Attestation de réussite à un parcours de 100 mètres en nage libre, avec départ plongé et passage sous un obstacle flottant d'un mètre en surface. Cette attestation est délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques (article L. 212-1 du code du sport) en date du ...../.../.....
- Attestation de formation aux premiers secours (PSC 1 ou équivalent)
- Photocopie de l'une des pièces suivantes : carte nationale d'identité, passeport (en cours de validité), livret de famille, titre de séjour (pas de permis de conduire).
- Photocopie du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense (si vous avez entre 18 et 25 ans).
- Une attestation d'encadrement bénévole ou professionnel effectué en autonomie sur deux supports.
- Une attestation de niveau de performance pratique.
- Une attestation d'expérience compétitive en voile.
- Photocopie de BEES 1 er degré option voile ou du BPJEPS monovalent ou plurivalent voile.
- Une attestation d'inscription sur la liste ministérielle pour les athlètes de Haut Niveau Voile.

- Pour les français de moins de 25 ans :

- du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense (JAPD).**

### **COÛT DE LA FORMATION**

Frais de dossier administratif : 90.00€

Frais pédagogiques : 11.00€/heure – Le nombre d'heures est fixé après les VEP, en fonction des diplômes sportifs et attestations DTN de chaque candidat.



## Rappel des conditions d'allègement dans la formation DE pro

Le titulaire du brevet d'Etat d'éducateur sportif premier degré option " voile ", du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité " activités nautiques ", mention monovalente " voile ", ou de l'une des mentions plurivalentes du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité " activités nautiques " obtient de droit l'unité capitalisable quatre (UC 4) " être capable d'encadrer la voile en sécurité " du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité " perfectionnement sportif ", mention " voile ".

Le titulaire du diplôme d'entraîneur de voile et de la qualification de formateur national délivrés par la Fédération française de voile obtient de droit l'unité capitalisable trois (UC3) " être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif en voile " du diplôme d'Etat de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport spécialité " perfectionnement sportif ", mention " voile ".

Le titulaire du brevet d'Etat d'éducateur sportif premier degré option " voile ", du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité " activités nautiques ", mention monovalente " voile ", ou de l'une des mentions plurivalentes du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité " activités nautiques " justifiant d'une expérience professionnelle comprenant cumulativement dans les dix dernières années :

-cinq cents heures d'enseignement de la voile dans le cadre d'un projet sportif ;  
-cinq cents heures d'entraînement pendant au moins une saison sportive préparant à un championnat de France ;  
-cinq cents heures de formation pendant au moins une saison sportive en qualité de formateur national de Fédération française de voile ou équivalent dont cinquante heures d'intervention dans une formation visant à l'obtention d'une certification professionnelle, obtient **sur demande auprès du directeur régional de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale** l'unité capitalisable trois (UC3) " être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif en voile " du diplôme d'Etat de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport spécialité " perfectionnement sportif ", mention " voile ".

Le titulaire :

- du brevet d'Etat d'éducateur sportif premier degré option " voile " ou du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité " activités nautiques ", mention monovalente " voile ", ou de l'une des mentions plurivalentes du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité " activités nautiques " ; et  
-justifiant d'une expérience professionnelle d'un minimum de mille cinq cents heures dans les cinq dernières années, en coordination technique qualifiée ou équivalent, au sein d'un établissement d'activités physiques et sportives qui propose un enseignement de la voile ; et  
-justifiant de sa participation à une formation professionnelle attestée par le directeur technique national de la voile visant l'amélioration des offres de pratique et d'enseignement de la voile ainsi que l'amélioration des compétences de pilotage d'un dispositif de surveillance et d'intervention, obtient **sur demande auprès du directeur régional de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale** l'unité capitalisable deux (UC2) " être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action " du diplôme d'Etat de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport spécialité " perfectionnement sportif ", mention " voile ".

Le titulaire du diplôme d'entraîneur de voile délivré par la Fédération française de voile justifiant d'une expérience professionnelle comprenant cumulativement dans les dix dernières années :

- cinq cents heures d'enseignement de la voile dans le cadre d'un projet sportif ;  
- cinq cents heures de formation pendant au moins une saison sportive en qualité de formateur national de la Fédération française de voile ou équivalent dont cinquante heures d'intervention dans une formation visant à l'obtention d'une certification professionnelle, obtient **sur demande auprès du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale** l'unité capitalisable trois (UC3) "être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif en voile" du diplôme d'Etat de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport spécialité "perfectionnement sportif", mention "voile".

Le titulaire de la qualification de formateur national délivrée par la Fédération française de voile justifiant d'une expérience professionnelle comprenant cumulativement dans les dix dernières années :

- cinq cents heures d'enseignement de la voile dans le cadre d'un projet sportif ;  
- cinq cents heures d'entraînement pendant au moins une saison sportive préparant à un championnat de France, obtient **sur demande auprès du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale** l'unité capitalisable trois (UC3) "être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif en voile" du diplôme d'Etat de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport spécialité "perfectionnement sportif", mention "voile".

**Chacune de ces expériences est attestée par le directeur technique national de la voile.**